3ème Communication sur le Progrès sur le Pacte Mondial par E-DEAL

E-DEAL SAS | 41, rue Périer | 92120 Montrouge

Tél. : +33 (0)1 73 03 29 80 | **Fax** : +33 (0)1 73 01 69 77 | www.e-deal.com

RCS Nanterre B 420 688 400 | **TVA** FR55420688400 | **APE** 5829C

SOMMAIRE

1. LE MOT DU PRESIDENT 3
2. E-DEAL EN QUELQUES MOTS 4
3. RAPPEL DES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL 5
DROITS DE L'HOMME 5
DROIT DU TRAVAIL 5
ENVIRONNEMENT 5
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 5
4. NOTRE ENGAGEMENT 6
4.1 UNE BASE SOLIDE DE BONNES PRATIQUES 6
4.2 2013, UNE ANNEE DE CONTINUITE DANS NOS ACTIONS 9
4.3 UN AVENIR AVEC DE BONNES IDEES… 12

1. LE MOT DU PRESIDENT

Pour la troisième année, nous clamons notre engagement à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Dans cette Communication sur le Progrès, vous trouverez le détail des actions entreprises pour diffuser, au sein d'E-DEAL, les 10 principes du Pacte Mondial. Nous vous proposons également une présentation des prochaines mesures que nous espérons mettre en place bientôt.

E-DEAL souhaite faire progresser ces principes dans son écosystème et les intègre dans sa stratégie, sa structure et ses process. Nous espérons que notre participation active dans le partenariat mondial pour le développement encourage d'autres acteurs à faire de même, chacun à son échelle.

Nous honorons chaque jour notre engagement et choisissons d'orienter nos efforts sur des sujets très concrets du Développement Durable. Entreprise citoyenne et responsable, E-DEAL veut être acteur d'une démarche d'amélioration de ses environnements sociaux, économiques et écologiques, fidèle aux dix principes du Pacte Mondial.

David Gotchac,

Président d'E-DEAL

2. E-DEAL EN QUELQUES MOTS

E-DEAL est un éditeur de logiciel de CRM (Gestion de la Relation Client) qui propose aux grandes entreprises - des grosses PME et des grands comptes - une plateforme logicielle de CRM qui est à la fois complète, modulaire et unifiée.

Complète parce qu'elle couvre l'ensemble des domaines de la Relation Client : Aussi bien les Ventes, le Marketing et le Service Client que les Centres de Contact, la Communication, la Business Intelligence, la mobilité ou le Marketing Digital.

Modulaire et unifiée parce qu'elle a été conçue comme un ensemble de composants applicatifs indépendants et complémentaires (que l'on peut mettre en œuvre au fur et à mesure de ses besoins) qui partagent les mêmes données et la même expérience utilisateur.

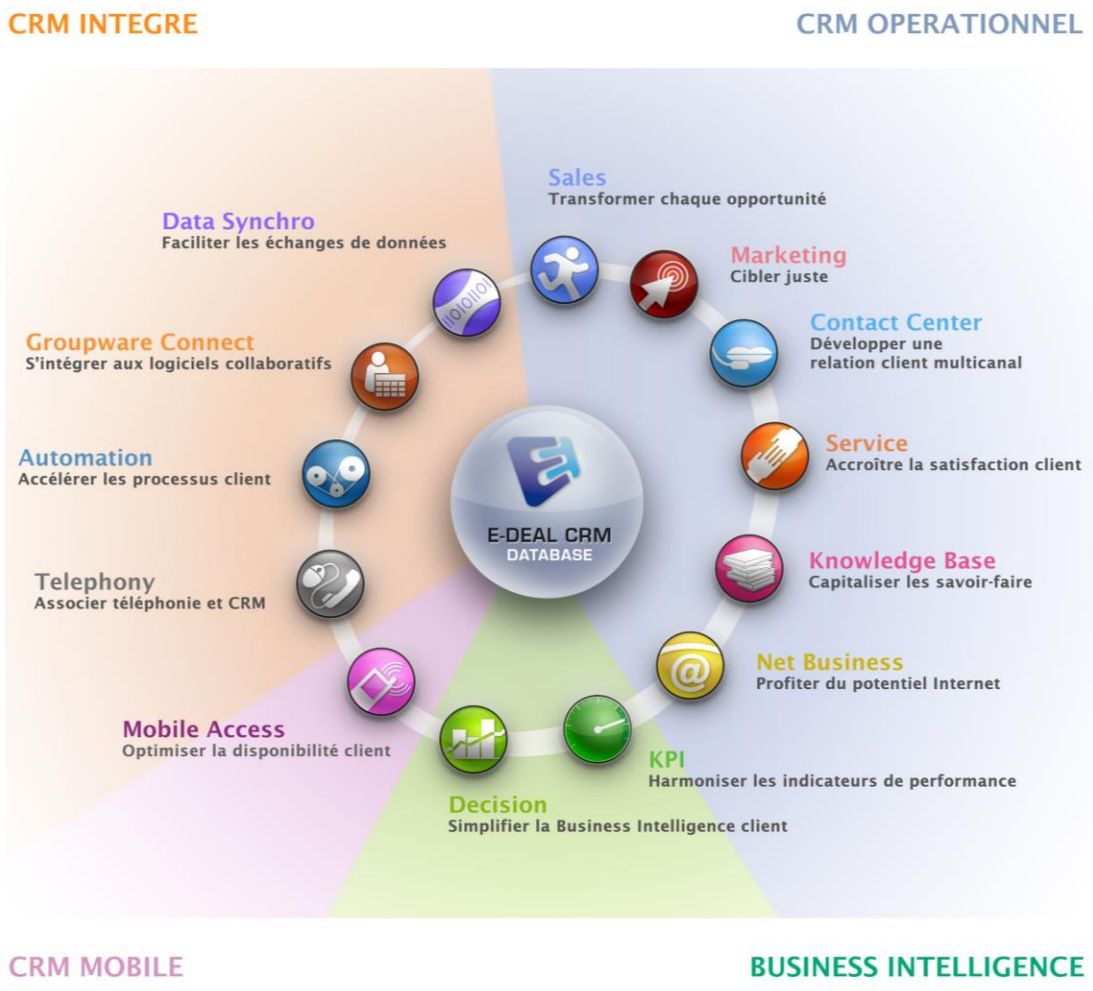

3. RAPPEL DES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Evoqué par Kofi Annan lors d'un discours, le Pacte Mondial a été lancé de manière opérationnelle au Siège de l'ONU à New York, le 26 juillet 2000.
Le Secrétaire général a invité les dirigeants d'entreprise à se joindre à cette initiative internationale qui rassemblerait les entreprises et les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de neuf principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement. Depuis le 24 juin 2004, le Pacte Mondial compte un dixième principe relatif à la lutte contre la corruption.

DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence et
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

DROIT DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective,
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire,
5. L'abolition effective du travail des enfants et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement,
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement et
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

4. NOTRE ENGAGEMENT

Nous avions fait l'année dernière l'exercice de lister nos bonnes pratiques mises en œuvre dans le cadre du Pacte Mondial et avions listé quelques pistes à travailler pour les années à venir. L'idée est de lister ce qui est déjà en place, ce que nous avons fait en 2013 et ce que nous prévoyons de faire à l'avenir.

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

4.1 UNE BASE SOLIDE DE BONNES PRATIQUES

Dès 2012, nous avons fait le constat que de nombreux principes étaient déjà en application chez E-DEAL.

Les droits de l'homme

- **Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans notre sphère d'influence**
- **Veiller à ce qu'E-DEAL ne se rende pas complice de violations des droits de l'Homme**

La société respecte la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le droit du travail

- **Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective**

E-DEAL compte 2 délégués du personnel titulaires et 2 délégués du personnel remplaçants. Ils rencontrent la direction régulièrement et au minimum une fois par trimestre. Les délégués du personnel disposent dans leur planning de temps pour assurer correctement leur fonction.

Organisation d'une réunion trimestrielle sur chacun des deux sites d'E-DEAL où chaque service prend la parole pour présenter les actions réalisées lors de la période passée et celles à venir. La direction s'adresse également aux salariés pour faire un point sur l'actualité de la société.

Organisation d'une réunion annuelle avec tous les salariés de l'entreprise sur un même lieu pour dispenser aux salariés les résultats de l'entreprise et la stratégie mise en place pour l'année à venir, actant par là-même, la transparence de nos actions.

- **Lutter contre toutes les formes de travail forcé ou obligatoire**

La société remet à l'arrivée de chaque collaborateur un contrat de travail en bonne et due forme avec un descriptif de poste. Elle s'engage à donner aux salariés le meilleur environnement de travail possible (poste de travail personnel, outils IT…).

La direction donne les moyens d'évoluer à chaque salarié en proposant des formations. Celles-ci doivent permettre au salarié qui le souhaite de monter en compétence et d'atteindre des postes à plus fortes responsabilités.

- **Abolir le travail des enfants**

E-DEAL n'emploie que des personnes en âge de travailler et s'assure que ses fournisseurs en font de même.

- **Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession**

E-DEAL veille à ce qu'aucune discrimination à l'embauche ou dans le déroulement de la vie professionnelle ne soit à déplorer. La société a pour valeur fondamentale le respect des différences en raison de l'origine, de la nationalité, de la couleur, du sexe, de la culture, de la religion, de l'âge ou de la situation familiale.

E-DEAL ne tolère aucune sorte de harcèlement physique ou moral et aucune sorte de brimade orale ou physique

Nous nous engageons à étudier toutes les candidatures reçues qu'elles soient spontanées ou en réponse à une annonce, qu'elles soient pour un poste ou pour un stage. Chaque candidat recevra une réponse de notre part.

Tout collaborateur en situation de handicap verra son poste de travail adapté pour lui offrir des conditions de travail optimales.

Environnement

- **Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement**

E-DEAL sensibilise ses collaborateurs sur les notions de Développement Durable et n'hésite pas à mettre en place des actions auxquelles chacun est invité à participer.

  - Utilisation par défaut du noir et blanc et du recto-verso pour les impressions papier ; les pilotes d'impression de tous les postes sont configurés en ce sens.
  - Suppression de toute vaisselle jetable. E-DEAL favorise la vaisselle non-jetable et proscrit tout achat de gobelets ou de tasses en plastique.
  - Recyclage des capsules de café Nespresso ; les capsules usagées sont triées spécifiquement et récoltées par Nespresso qui assure le recyclage.

- Impression des supports papier institutionnels (cartes de visite, papier en-tête, fiches produit, affiches publicitaires,…) par un imprimeur labélisé Imprim'Vert [1]
- Transports en commun favorisés pour l'ensemble des salariés dont la fonction le permet.
- Sensibilisation des collaborateurs et incitation à prendre l'ascenseur ; E-DEAL a effectué des démarches auprès du SYNDIC de l'immeuble pour mettre en place une campagne de communication « sauvez la planète, prenez les escaliers ! »

- **Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement**

E-DEAL sensibilise tous ses interlocuteurs (collaborateurs, partenaires, clients, prospects,…) sur sa démarche environnementale et, plus globalement, sur son adhésion au Pacte Mondial.

- Ajout d'une mention sur l'adhésion au Pacte Mondial sur tous nos supports de communication (signature d'e-mail, dossier de presse, proposition commerciale,…)

- **Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement**

Notre métier-même d'éditeur de logiciels favorise le respect de l'environnement. En effet, les applications web que nous vendons à nos clients permettent de diminuer considérablement (et sans aucun moyen de les chiffrer) les déplacements de leurs clients finaux.

Chez E-DEAL, pour notre propre consommation et celle de nos clients en mode ASP, nous hébergeons nos serveurs chez un prestataire d'infogérance. La totalité des serveurs localisés chez ce prestataire est virtualisée.

Lutte contre la corruption

- **Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**

Conformément à la loi française et à l'éthique de la société, E-DEAL se refuse à tout acte de corruption.

[1] Reconnue par l'ensemble des acteurs des Industries Graphiques, la marque Imprim'Vert est décernée aux acteurs répondant à un cahier des charges précis fondés sur quatre critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux, la non utilisation des produits toxiques et la sensibilisation environnementale auprès de la clientèle…

4.2 2014, UNE ANNEE DE CONTINUITE DANS NOS ACTIONS

Cette année, nous avons mené de nombreuses actions pour continuer de promouvoir les principes du Pacte Mondial.

- Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans notre sphère d'influence
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Pour les droits de l'homme, nous avons inséré une mention sur notre participation au Pacte Mondial à tous nos contrats nous liant à nos clients et nos partenaires. La voici

« E-DEAL soutient le pacte mondial des nations unies

E-DEAL est signataire du Pacte Mondial de l'ONU et encourage tous ses partenaires commerciaux à faire de même. Par cette adhésion, E-DEAL s'engage à aligner ses opérations et sa stratégie sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption (http://www.unglobalcompact.org). »

- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Le rythme des réunions avec les délégués du personnel s'est maintenu. A noter qu'en 2014, comme en 2013, nous avons maintenu que la forme du séminaire de deux jours pour notre réunion annuelle de présentation des résultats et de la stratégie, malgré un effectif grandissant. Les échanges faits au cours de ce séminaire sont devenus beaucoup moins formels entre la direction et les collaborateurs.

- Lutter contre toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

Cette année, plusieurs formations ont été dispensées pour permettre aux collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences pour leur faire prendre de nouvelles responsabilités dans leur poste ou encore les aider à mieux vivre ensemble, voire sauver des vies. Au programme, management, référencement naturel de sites web, les clés pour une prospection commerciales réussie, les gestes de secours…, soit 30 personnes formées.

- Abolir le travail des enfants

Pour les droits de l'homme, nous avons inséré une mention sur notre participation au Pacte Mondial à tous nos contrats nous liant à nos clients et nos partenaires.

- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession

En 2014, nos collaborateurs représentent 11 nationalités (France, Algérie, Bénin, Cambodge, Espagne, Ethiopie, Guinée, Liban, Maroc, Sénégal et Tunisie).

E-DEAL continue d'encourager la parité au sein de ses effectifs avec 1 personne sur 3 qui est une femme[2].

La moyenne d'âge est de 32,7 ans et la pyramide des âges est restée sensiblement la même avec la répartition suivante :

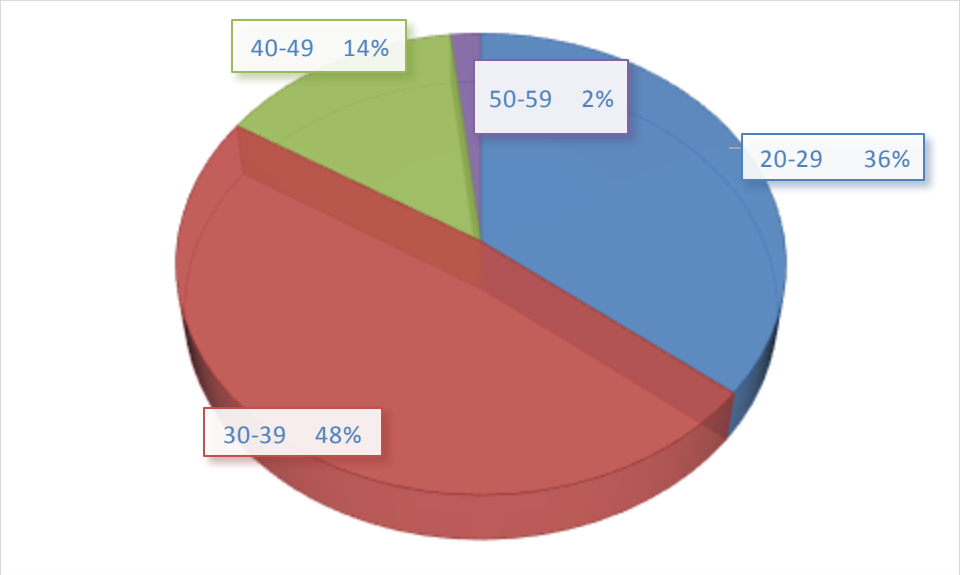

Répartition des effectifs par tranche d'âge

E-DEAL est également en accord avec la législation française en ayant 2% de son effectif reconnu comme handicapé. A noter que nous avons cette année fait appel à un atelier qui favorise le travail des personnes handicapées pour l'achat de fournitures de bureau ou encore nos coffrets gourmands pour remercier certains de nos contacts privilégiés.

- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Pour 2014, nous avons continué d'appliquer les bonnes pratiques, à savoir imprimer par défaut en noir et blanc et en recto/verso, recours à un imprimeur Imprim'Vert… Nous sommes allés encore plus loin.
La machine à café qui fonctionnait avec des capsules à café jetables a été remplacée par un percolateur. Bien que nous recyclions ces capsules, il nous a semblé plus écologique d'acheter des grains de café en vrac et le moudre à la demande.
Autre changement dans nos installations, nous sommes passés des bonbonnes d'eau (bidons en plastique) à des fontaines directement liées au réseau d'eau de l'immeuble. Cela réduira encore un peu plus nos consommations de plastique.
E-DEAL est également organisme de formation. Pour 2014, nous avons formé près de 800 personnes. Auparavant, nous imprimions les supports de formation. Maintenant, le nombre de stagiaires allant grandissant, nous avons décidé de ne plus imprimer les supports, soit une économie de près de 40.000 feuilles par an.

[2] Selon une étude Eurostat d'octobre 2007 http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-07-119/FR/KS-SF-07-119-FR.PDF , le secteur informatique en France emploie 2,6% des hommes actifs et seulement 0,7 % des femmes actives, soit un rapport de 1 à 4.

Nous avons contacté la Mairie de Montrouge pour voir comment bénéficier d'un service de collecte de nos papiers/cartons de bureau. Malheureusement, nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante de leur part pour le moment.

- Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Tous nos contrats nous liant à nos partenaires et nos clients ont été revus pour intégrer une mention quant à notre soutien au Pacte Mondial.

Cette participation est également mise en avant sur notre site web à la page http://www.e-deal.com/E-DEAL/E-DEAL-s-engage

La participation est également fortement mise en avant sur le prochain format de notre papier à en-tête.

- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Toutes nos applications sont hébergées sur des serveurs virtualisés, ce qui réduit considérablement notre consommation électrique. HiSi, notre hébergeur, est en train de travailler sur la mise en place d'une technologie de cold corridor au sein de ses datacenters. Cette technologie permet de canaliser les circuits d'air chaud et d'air froid, ce qui au final permet de pouvoir baisser de quelques degrés la température de la climatisation. Et baisser la climatisation d'un degré permet de réduire la consommation d'électricité de 5%.

- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Tout comme pour les droits de l'homme, nous avons inséré une mention sur notre participation au Pacte Mondial à tous nos contrats.

4.3 UN AVENIR AVEC DE BONNES IDEES…

Nous sommes conscients de la responsabilité de chacun dans la diffusion des dix principes du Pacte Mondial et c'est avec un grand honneur que nous renouvelons notre volonté de les soutenir.

Pour aller encore plus loin dans cette démarche, nous envisageons certaines actions à mettre en place dans le futur parmi lesquelles :

- Modifier nos contrats d'embauche pour sensibiliser nos collaborateurs dès leur entrée dans la société,
- Mettre en place un système de recyclage des cartouches d'encre usagées,
- Tenter de convaincre la mairie de Montrouge de la nécessité de lancer une politique de recyclage au sein de la ville.

Nous sommes bien entendu à l'écoute des bonnes pratiques et sommes preneurs de toutes les bonnes idées sur ce qui pourrait se mettre en place au sein de notre environnement. Pour cela, un travail de veille va être entrepris pour identifier les actions que nous pourrions mener dans un avenir proche.